

## Compte-Rendu Réunion GCIC - 21 mars 2013

### Étaient présents :

- Eric David
- Yvonne Auberlet
- Christophe Chambet-Falquet
- Claudine Coulont
- Vincent Drouet
- Laurent Treillard
- Florian Vidal

### Ordre du jour :

1. Tour de table et présentation du GCIC
2. Groupe « réseautage »
3. Groupe « Stratégie GCIC 2020 ».

-----

### **1. Tour de table et présentation GCIC**

À l'occasion de cette réunion du mois de mars, les nouvelles têtes ont bouleversé le programme de cette session. En effet, à la demande d'Yvonne, un tour de table a été réalisé afin de mettre une étiquette à chacun.

La longueur des présentations a amené les participants de la réunion à faire le constat d'un relatif dysfonctionnement dans ce principe (perte de temps, méconnaissance des activités de chacun, etc.). Ainsi, il a été suggéré, en particulier par Christophe, de dépoussiérer la méthode de présentation. La systématisation des présentations sur le site interne du GCIC doit intervenir dans les prochaines semaines. L'idée consiste à la présentation en 5 slides de chaque membre de l'association dans un format prédéterminé. Un projet qui avait déjà été soulevé par Dominique Jacquemond lors de la précédente réunion. En outre, à l'occasion de chaque réunion, deux membres parmi l'assistance pourraient mener une présentation de leurs activités et prospections respectives – chaque présentation ne devant pas dépasser 10 minutes.

Par la suite et ce, avant d'entamer l'ordre du jour initial, Eric a tenu à faire un rapide retour historique sur le GCIC. Créé en 2004, le groupement fêtera l'année prochaine ses dix années d'existence. Régie sous la loi 1901, l'association a eu pour ambition dès sa création de rompre l'isolement des professionnels dans le secteur de l'IE. L'un des principes fondateurs est sa large ouverture à un panel de professionnels issus d'horizons très différents touchant à la sécurité (IT ou non-IT), à la veille ou encore au marketing. Le fonctionnement du GCIC s'organise autour d'une réunion mensuelle et de groupes de travail.

La création de la FÉPIE a mis en exergue certaines limites pour la croissance du GCIC, dont Alain Juillet avait constaté assez rapidement cet handicap. Se voulant comme un groupement de compétences capable de répondre à des appels d'offre, les membres du GCIC doivent faire face à une concurrence de poids composée de l'ADIT, des CCI et à une moindre mesure du CEIS.

Malgré une tentative de porter plainte auprès de Bruxelles par la FÉPIE concernant la concurrence déloyale de la part de l'ADIT et des CCI, l'affaire a été abandonnée en cours. Elle a eu pour conséquence de refondre la FÉPIE en une nouvelle entité : le SYNPIE. Philippe Caduc, qui dirige l'ADIT, est toujours à la tête de ce groupement de professionnel de l'IE.

Tout au long de son existence, le GCIC a accueilli peu ou prou une centaine d'adhérents au total. Aujourd'hui, le GCIC fait le constat que le marché de l'IE subit également les effets d'une crise qui dure. Le marché du conseil étant en souffrance, le secteur des formations apparaît être un marché solide pour le secteur de l'IE. Ainsi, lors de la réunion, l'idée a été émise de mettre en place un catalogue de formations que proposerait chaque membre. Une éventuelle synergie que la présentation de Christophe soulignera.

Enfin, en l'absence d'Anne Piquet, la question du colloque à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire du GCIC a été brièvement évoquée. Cependant, cette proposition, pertinente au demeurant, est un exemple type d'activités permettant au GCIC d'accroître et de renforcer sa visibilité. En ce sens, la prochaine participation du GCIC au GS Days (4 avril 2013), dont Christophe et Yvonne ont accepté d'en être les représentants, est le genre d'initiative à densifier à l'avenir.

## **2. Groupe « réseautage »**

La seconde partie de la réunion a été dédiée à l'ordre du jour suivant les groupes de travail présents :

- Groupe « réseautage » représenté par Christophe ;
- Groupe « Stratégie GCIC 2020 ».

En l'absence de Dominique Jacquemond, Christophe s'est chargé de présenter le travail du groupe par le biais d'un Powerpoint intitulé : « D'une plateforme de collaboration à un groupe solidaire ».

La présentation s'articule autour de cinq points :

- a) Contexte
- b) Objectif
- c) Proposition d'approche
- d) Valeurs partagées
- e) Plan d'actions

### **a) Contexte**

Des profils professionnels très divers sont rassemblés, abritant des expertises multiples et des compétences transversales. Celles-ci sont réunies dans un groupement informel et associatif.

### **b) Objectif**

L'un des principaux objectifs est de mettre en place des actions solidaires capables à la fois d'organiser plusieurs niveaux d'expertise et de définir des sphères de compétences. Ensuite, le but est d'adresser conjointement des cibles en définissant les cibles et en formalisant et diffusant des supports d'information (par exemple un catalogue de formations). Puis, il importe à chaque membre de s'impliquer et de respecter les valeurs défendues par le GCIC.

### c) Proposition d'approche

Pour ce faire, Christophe et Dominique proposent de définir le périmètre de la nature et des actions du GCIC. Ils mettent en avant une méthode à respecter en vue de la réalisation des objectifs définis. Une méthodologie qui s'appuie sur le cheminement intellectuel classique : *Qui ? Quoi ? Modalité. Où ? Quand ? Contexte. Comment ? Méthode. Pourquoi ? Finalité.*

### d) Valeurs partagées

Pour que la vie du GCIC soit dynamique, l'état d'esprit au sein du GCIC est déterminant. Ainsi le principe « qui donne reçoit » est de nouveau mis en avant, tout comme les valeurs de solidarité, de confiance et d'entraide. En outre, Christophe insiste sur une ligne de conduite basée sur la sincérité envers ses co-membres, le respect de l'éthique professionnelle et une vision positive et constructive au sein du groupe. L'ensemble de ces valeurs doit s'organiser notamment autour d'un système participatif et un engagement mutuel.

### e) Plan d'actions

Pour mener à bien cette ambition, deux formalisations sont à réaliser rapidement. Tout d'abord, la formalisation de la présentation des membres qui doit apparaître en particulier sur le site avec le fichier Powerpoint de chacun. Ensuite, la formalisation du projet GCIC qui précise les orientations et les actions suivies, la mise en place de groupe de travail/réflexion et la vie interne de l'association. Enfin, pour être au fait des avancements et du suivi, les membres seraient invités à renforcer leurs liens en s'impliquant davantage et en participant activement aux groupes de travail.

## 3. Groupe « Stratégie GCIC 2020 »

Rebondissant sur la nécessité d'un plan d'action et d'une stratégie bien définie du GCIC, le groupe « Stratégie GCIC 2020 » a pris le relais soulevant de nouveau la pertinence de l'intitulé de groupe. Le choix de l'année 2020 est contesté si le propos vise à mettre en avant la stratégie du GCIC. Si tel est le cas, celle-ci doit être à un temps d'action plus court, relayant les propositions de Christophe. Le choix d'une stratégie à 6 mois, un an ou deux ans peut apparaître plus pertinent. Le cas échéant, une « stratégie 2020 » serait plus appropriée à une étude prospective touchant l'environnement extérieur dans lequel évolue le GCIC. Cela est une autre question.

L'un des points soulevés est l'animation des groupes de travail. En effet, le groupe fait état de nouvelles dispositions à prendre telles que mettre en place une note de synthèse et également rendre les groupes plus vivants. Cependant, créer une telle dynamique exige l'investissement des membres du GCIC. **Sans volonté et implication de ses membres, il sera difficile de faire évoluer positivement la vie de l'association.**

Pour conclure la réunion, Vincent a posé un cas de conscience à propos d'un compte-rendu réalisé par David Commarmond et lui-même. À l'occasion de la conférence de l'OCDE tenue en février 2013, David et Vincent ont souhaité laisser une trace écrite de leur passage au sein de cette conférence. Or la problématique posée concerne la question des droits de reproduction et de diffusion, et à quel titre : production à titre personnel ? Au nom du GCIC ? Au-delà de l'aspect légal de ce travail, sa valorisation tant pour ses auteurs que pour le GCIC représente une autre interrogation.

--- F I N ---